



Elevage



Collecte de Films Agricoles Usagés (FAU)

Les 15 et 16 décembre 2011

Cette deuxième collecte est prise en charge par la filière ADIVALOR

* ORGANISATION DE LA COLLECTE

Vous êtes convié à ramener gratuitement vos plastiques d'ensilage et d'enrubannage auprès de votre fournisseur du 15 au 16 décembre (cf. Carte).

Les films d'enrubannage et les bâches d'ensilage sont collectés séparément car leur mode de recyclage n'est pas identique. Vous devez donc trier vos plastiques avant la collecte sous peine de refus de collecte.

Le financement est assuré par les firmes produisant les plastiques et adhérentes à la filière Adivalor.

* RECONNAÎTRE LES FILMS CONTRIBUTEURS À LA FILIÈRE

Afin de permettre la collecte, les fabricants de films agricoles se sont réunis au sein d'un comité pour mettre en place une écotaxe. Pour savoir quels sont les fabricants contributeurs, un logo APE (voir ci-contre) est apposé sur le film, l'emballage, l'étiquette ou la documentation commerciale. En achetant ces films vous assurerez la continuité de la collecte.



* LES ATTESTATIONS

Lors de la collecte, une attestation de remise des FAU vous sera délivrée. Cette attestation est indispensable pour justifier la prise en charge de vos déchets dans une filière de retraitement reconnue.

* PRÉPARATION DES PLASTIQUES

Pour optimiser la collecte et le recyclage des plastiques, il faut préparer les plastiques sous peine de refus de la part du site collecteur.

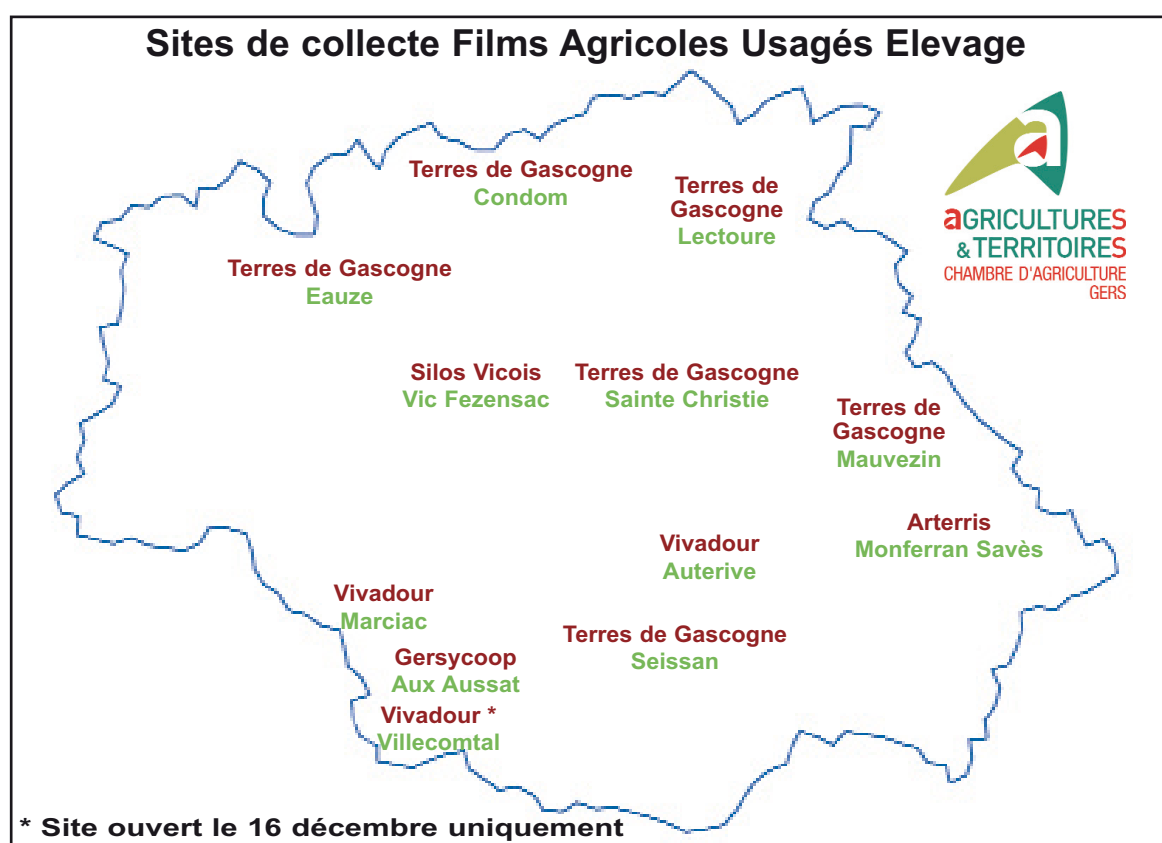
Les consignes suivantes pour la préparation sont à respecter afin que la collecte se déroule le mieux possible :

Bâches d'ensilage:

1. Poser à plat votre bâche
2. Balayer les restes d'ensilage
3. Plier ou rouler la bâche
4. Ficeler et stocker les bâches jusqu'à la collecte

Films d'enrubannage :

5. Bien séparer le fourrage du film
6. Rouler en boule de la manière la plus dense possible
7. Stocker dans des saches transparentes (identique à celle des collectes de bidons vides).



Pour tout renseignement : Chambre d'Agriculture du Gers Services Techniques – Tél. 05.62.61.77.13 ou ca32@gers.chambagri.fr